

«La lutte contre l'échec scolaire reste la priorité. Un système qui produit autant d'échecs n'est pas performant.» **Joëlle MILQUET**

17 %
des redoublements sont
générés par le général. Mais on
recommence l'année ailleurs.

**l'enseignement
de la Fédération
passé à la
loupe**

On va redoubler ailleurs

**On redouble moins
selon la 9^e édition
des indicateurs de
l'enseignement parue hier.**
On redouble moins, et
on va redoubler ailleurs.

• **Anne SANDRONT**

«**O**n ne peut que se réjouir du fait qu'une diminution du redoublement s'amorce enfin ; depuis 2008-2009 en primaire et 2011-2012 en secondaire», a dit Joëlle Milquet lundi, lors de la présentation du 9^e indicateur de l'enseignement. On redouble moins, mais on ne baisse pas le niveau selon elle, puisque la Fédération Wallonie-Bruxelles rattrape son retard au niveau des tests PISA en français et en math.

En y regardant de plus près, on remarque que le taux de redoublants en maternel (les enfants qui restent une année de plus en 3^e) qui était croissant (jusqu'à 5,3 %) a décru fortement. En primaire, c'est en 1^{re} et 2^e année que le taux de redoublants est le plus élevé (respectivement 5,7 % et 3,6 %)... Mais le décret École de la réussite stipule que l'élève doit parcourir la 1^{re} étape, de la 3^e maternelle à la 2^e primaire sans redoublement, avec la possibilité de réaliser une année complémentaire pour respecter le rythme de l'enfant.

En secondaire, les années où l'on redouble le plus sont la

3^e et la 5^e, avec des taux qui augmentent régulièrement (jusqu'à 21,8 % pour la 3^e en 2009-2010). Et le taux le plus bas est en 6^e secondaire : 6,2 % en 2012-2013... Mais pas de quoi se gargariser : ce taux très bas est lié en partie aux abandons de fin de parcours : décrochage scolaire, arrivée à l'âge de la majorité et donc fin d'obligation scolaire, choix de l'enseignement en alternance ou de la promotion sociale.

En 3^e professionnelle, 1 élève sur 6 a laissé tomber l'école

Avec 12 %, l'enseignement secondaire ordinaire est en dessous de ceux de l'enseignement technique de transition (26 %), technique de qualification (31 %) et professionnel (29 %).

Mais on peut remarquer que les élèves qui ratent leur année dans l'enseignement général la recommencent souvent ailleurs. Les chiffres montrent qu'en 3^e secondaire l'enseignement général produit plus de redoublement (17 %) qu'il n'en accueille. Alors que dans les autres types d'enseignement, c'est le contraire.

Le retard scolaire, c'est souvent le chemin vers la sortie : les 6 310 élèves âgés de 18 à 22 ans – en retard sur le « programme » – représentent 72 % des sortants en 2012. En 3^e professionnelle, par exemple, c'est un élève sur six qui a laissé tomber l'école en 2012. L'enseignement technique de qualification présente également un taux relativement élevé de sortie, autour de 7 %. ■

VITE DIT

l'échec scolaire a généré un surcoût d'environ 401 millions d'euros dans l'enseignement obligatoire de plein exercice. En deux ans, ce coût a diminué de 25 millions, alors que le coût moyen par élève a augmenté de plus de 12 % dans l'enseignement fondamental ordinaire ; et de plus de 7 % dans l'enseignement secondaire ordinaire.

Le retard scolaire se développe dès l'entrée dans l'enseignement primaire. Les élèves entrés à 7 ans en primaire subissent une plus forte orientation dans l'enseignement spécialisé dans les années scolaires suivantes. Tandis que 90 % des élèves entrés à l'heure en 1^{re} primaire se retrouvent trois ans plus tard en 4^e année.

Les garçons abandonnent plus facilement l'école. Le taux de sortie diminue (de la 3^e à la 5^e), passant de 7 % en 2006 à 6 % en 2011-2012. Il est particulièrement élevé à Bruxelles (7,6 %), et en Wallonie dans les zones plus industrielles : Charleroi-Hainaut Sud (6,1 %), Mons Centre (5,9 %), Verviers (5,7 %) et Liège (5,6 %).

ÉTAT DES LIEUX

La population augmente

En six ans, la population scolaire de l'enseignement obligatoire a augmenté de 2,7 %, et dans six ans, elle doit encore augmenter de 3,8 % « *Il est essentiel, dès à présent, d'anticiper les places nécessaires par bassin scolaire, pour faire face à ce boom démographique* », dit la ministre.

Il y a des différences d'un endroit à l'autre. Par exemple, l'augmentation de 9,2 % dans l'enseignement primaire bruxellois et les 7,9 % à Mouscron contrastent avec l'importante diminution (-5,5 % à Marche). Elle se repercutera dans six ans dans le secondaire : on prévoit +11,4 % à Bruxelles, +6,1 % à Mouscron et +5,5 % à Neufchâteau, alors que Marche diminuerait de 5 % et Verriers de 3,7 %.

Le coût de l'enseignement

La dépense intérieure d'éducation francophone s'élève à 9 942, 3 millions, soit 6,7 % de son PIB.

En 2013, la Fédération Wallonie-Bruxelles a consacré 7,610 milliards à son système éducatif. Sans redoublement, le coût moyen du parcours scolaire est de 95 500 € jusqu'à un titre de bachelier de type court et 106 400 € à 118 200 € pour un master, selon qu'il est effectué dans une école supérieure ou à l'université.

Le prix a augmenté, sur dix ans, de 12,5 % dans le fondamental ordinaire, de 7,3 % dans le secondaire, à population équivalente. Il a diminué de 4,9 % dans le supérieur non-universitaire, alors que la population augmentait de 12,8 %.

Troubles des apprentissages

Le type 8, c'est l'enseignement spécialisé à destination des enfants souffrant de troubles des apprentissages. Ils sont majoritaires dans l'enseignement primaire (38 %), suivis des 27 % d'élèves de type 1 (léger retard mental). Dans le secondaire, le type 1 devient majoritaire (52 %) et le type 8 n'est plus organisé. « *Il y a une forte augmentation de la fréquentation de l'enseignement spécialisé*, constate Joëlle Milquet. *Or, il n'y a pas de raison génétique. Notre enseignement spécialisé est performant, il doit être soutenu. Mais je suis interpellée par la plus grande présence de garçons par rapport aux filles, par le milieu socio-économique plus bas. Il y a un problème d'orientation à la base, on est trop systématique.* »

Taux d'accès au supérieur

Le taux d'accès à l'enseignement supérieur des élèves est resté stable. Quasi la totalité des étudiants qui obtiennent leur CESS (Certificat d'enseignement secondaire supérieur) entrent dans l'enseignement supérieur dans les deux années suivant l'obtention du diplôme. Ce taux d'accès est de 74 % pour les filles et 71 % pour les garçons.

Les taux d'accès à l'enseignement supérieur l'année suivant la délivrance du CESS sont en augmentation ; particulièrement pour les jeunes sortant d'une section technique et professionnelle. L'hypothèse, c'est que le marché de l'emploi bouché incite les jeunes à prolonger leurs études.

Tutorat pour jeune prof

Après une évolution en dents de scie, la fréquentation des filières de formation des enseignants est stable. C'est positif pour Joëlle Milquet, qui parle d'un boom des départs à la retraite déjà commencé. « *Il faut donner de l'attractivité au métier.* »

Pour éviter le décrochage des jeunes profs, qui abandonnent le métier rapidement, la ministre propose un système de tutorat : « *Il faut détacher des profs d'expérience pour les épauler, et confronter davantage les jeunes à la pratique.* » La ministre voudrait également attirer davantage d'hommes dans la profession, trop féminine à son goût avec 81,5 % de femmes enseignantes dans le primaire et 62,8 % dans le secondaire.